BULLETIN D'ADHÉSION - RÉADHÉSION
AU SYNDICAT NATIONAL Action & Démocratie
2026/2027 (du 1 septembre au 31 aout)

A imprimer et à retourner avec la cotisation à

Action & Démocratie LILLE - CFE-CGC
23 rue Emile Zola 62660 BEUVRY

Président : Jean-Louis SZATKOWSKI

Contact : 06 13 91 89 62

Mails : lille@actionetdemocratie.com

Contact Administratif :

administration.adlille@gmail.com

Site : https://ad-aclille.fr

❑ *Déjà adhérent(e) l'année dernière* ❑ *Syndicalisation nouvelle*

❑ *Madame* ❑ *Monsieur*

Nom …… *Prénom* …… *Date de naissance* |_|_|_|_|_|_|

Adresse ……

……

Code postal …… *Ville* ……

Téléphone …… *Mail de contact* ……

Académie de …… *Mail académique* ……

Situation ❑ *PLP* ❑ *Certifié* ❑ *Agrégé* ❑ *PE* ❑ *CPE* ❑ *Contractuel* ❑ *Psy*

❑ *Autres* : ……

Discipline …… *Échelon* …… *Depuis le* |_|_|_|_|_|_|

❑ *Classe normale* ❑ *Hors Classe* ❑ *Classe exceptionnelle*

❑ *Temps plein* ❑ *Temps partiel* ..... *heures* ❑ *Autre* : ……

Établissement …… *Code établissement* …… *Ville* ……

Date |_|_|_|_|_|_| *Signature*

Comment régler votre cotisation ?

- **Par chèque à l'ordre d'Action & Démocratie :** chèque unique ou 3 chèques au tarif ci-dessous, encaissé mensuellement à partir de fin septembre.
- **Par prélèvement automatique reconductible les années suivantes, en 1 ou 3 fois.** **Réduction de 10% de votre cotisation**, non cumulable avec d'autres réductions.
  Si renouvellement, fin octobre ou fin octobre-janvier-mars. Pour les adhésions en cours d'année, nous consulter.

Pour une pré syndicalisation avant le 30 septembre de l'année en cours, réduction de 10% sur le tarif ci-dessous (avantage non cumulable avec la réduction de 10% du prélèvement automatique).

Réduction couple de 10%

Classe Normale					Hors Classe					Classe Exceptionnelle				
Agrégé Certifié CPE PLP			PE PsyEN		Agrégé Certifié CPE PLP			PE PsyEN		Agrégé Certifié CPE PLP			PE PsyEN	
Échelon	Montant	Coût après déduction fiscale	Montant	Coût après déduction fiscale	Échelon	Montant	Coût après déduction fiscale	Montant	Coût après déduction fiscale	Échelon	Montant	Coût après déduction fiscale	Montant	Coût après déduction fiscale
1	88 €	30 €	79 €	27 €	1	168 €	57 €	151 €	51 €	1	196 €	67 €	176 €	60 €
2	118 €	40 €	106 €	36 €	2	180 €	61 €	162 €	55 €	2/HEA1	206 €	70 €	185 €	63 €
3	123 €	42 €	111 €	38 €	3	192 €	65 €	173 €	59 €	3/HEA2	217 €	74 €	195 €	66 €
4	130 €	44 €	117 €	40 €	4/HEA1	201 €	68 €	181 €	62 €	4/HEA3	233 €	79 €	210 €	71 €
5	135 €	46 €	122 €	41 €	5/HEA2	213 €	72 €	192 €	65 €	HEA1/HEB1	250 €	85 €	225 €	77 €
6	143 €	49 €	129 €	44 €	6-7/HEA3	224 €	76 €	202 €	69 €	HEA2/HEB2	260 €	88 €	234 €	80 €
7	150 €	51 €	135 €	46 €	Contractuels			64 €	22 €	HEA3/HEB3	273 €	93 €	246 €	84 €
8	158 €	54 €	142 €	48 €	Retraités			85 €	29 €	Temps partiel			Cotisation au prorata	
9	168 €	57 €	151 €	51 €	Stagiaires MA			88 €	30 €					
10	180 €	61 €	162 €	55 €	AVS AED AESH			30 €	10 €	Longue maladie			1/2 cotisation	
11	192 €	65 €	173 €	59 €	Sans solde			20 €	7 €					

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE RECONDUCTIBLE

ADHÉSION *du 1er septembre au 31 août*

ACTION & DÉMOCRATIE - CFE CGC - LILLE

23 rue Emile Zola 62660 BEUVRY

Je choisis de payer ma cotisation syndicale par prélèvement automatique. ***Il sera reconduit automatiquement les années suivantes*** *et je serai averti de son renouvellement avant chaque rentrée scolaire.*
Je pourrai alors choisir un autre moyen de paiement ou ne pas réadhérer en le signalant au service adhésions ***avant le 25 septembre.*** *Je devrai apporter les corrections nécessaires sur ma situation professionnelle (échelon, adresse…). Le syndicat pourra corriger le montant de ma cotisation selon les informations portées à sa connaissance.*

Retourner cet imprimé en y joignant obligatoirement :

Le bulletin d'adhésion
Un relevé d'identité bancaire ou postal
à : administration.adlille@gmail.com
ou Action & Démocratie CFE CGC
23 rue Emile Zola
62660 BEUVRY

Je soussigné(e)

……..

autorise Action & Démocratie à prélever sur mon compte le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à ……€ et ***accepte le renouvellement annuel.***

☐ ***Une seule fois*** *(30/10 si renouvellement, sinon mois en cours et obligatoirement en 1 fois si adhésion après le 15 mars)*

☐ ***Trois*** *fois (30/10, 30/01 et le 30/03) en 2 fois si adhésion après le 1er janvier (nous consulter pour les dates)*

Mandat de prélèvementSEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Action & Démocratie CFE CGC** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Action & Démocratie CFE CGC**
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : | A | D | | | | | | | | |

Débiteur :

Votre NOM et Prénom : _____

Votre Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : ……..

IBAN : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

BIC | | | | | | | | | | | |

Créancier :

Action & Démocratie CFE-CGC

9 rue de la Charente

68270 WITTENHEIM - FRANCE

Paiement : Récurrent/Répétitif

A …… Le ……

Signature avec la mention « *lu et approuvé* »

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

MERCI de compléter tous les champs du mandat et de joindre un RIB

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par Action & Démocratie que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.